

L'Album Musical

A. FILIATREULT & CIE, EDITEURS

CHS LABELLE, REDACTEUR

NUMERO 7

MONTREAL, JUILLET 1883

VOLUME II

L'ALBUM MUSICAL, est un journal de musique et de littérature musicale qui paraît tous les mois.

Chaque numéro contient 16 pages de musique et 8 pages de texte.

Musique d'orgue et de piano. Romances, chansons et chansonnettes des meilleurs auteurs. Chants d'église pour chœurs et solistes.

Prix d'abonnement \$3.00

Un numéro échantillon est envoyé sur demande moyennant 25 cents.

On peut s'abonner à notre journal chez M. A. J. Boucher, marchand de musique de la rue Notre Dame, qui est notre seul agent autorisé à Montréal ou en s'adressant à nos bureaux.

Les propriétaires de l'ALBUM MUSICAL se chargent aussi de la composition typographique de toute œuvre musicale.

A. FILIATREULT et Cie.

8 Rue Ste Thérèse,

Montréal.

LE SOLFÈGE

On a souvent parlé de l'importance du solfège ; des musiciens compétents ont crié sur tous les tons que le solfège était la base essentielle de toute étude musicale, et cependant on n'est pas plus avancé relativement à cette branche de l'enseignement qu'on ne l'était il y a vingt ans ; c'est toujours la même apathie, toujours la même indifférence coupable.

Nous croyons pouvoir dire que ce triste état de choses est dû en grande partie à ce que l'on ignore totalement ce que c'est que l'étude de la musique. On confond généralement deux choses bien différentes et pour la plupart des gens, apprendre la musique et apprendre à exécuter la musique, c'est absolument la même chose. Une jeune fille étudie le piano, *elle apprend la musique* ; un jeune homme travaille le violon, *il apprend la musique*, un élève prend des leçons de chant, *il apprend la musique*. Ceci est une déplorable erreur, car qu'on le sache une fois pour toutes ; on peut savoir chanter, jouer du violon ou du piano sans savoir la musique, de même que l'on peut savoir la musique sans jouer du violon ou du piano. On nous permettra cependant de faire observer ici qu'on ne devrait jamais jouer du piano ou du violon sans savoir la musique.

L'étude de la musique est absolument comme l'étude d'une langue ; et on peut établir trois degrés d'instruction musicale qui se rapportent à la lecture, à la grammaire et à la rhétorique dans l'étude des langues.

Pour bien faire saisir notre pensée nous ne saurions mieux faire que de citer ici ce que dit le célèbre professeur Wilhem au commencement du guide complet de sa méthode : " Quelques personnes, peut-être, ont des idées encore peu arrêtées sur l'ensemble des études de la musique et sur

les limites des diverses parties dont ces études se composent.

Il y a loin, sans doute, d'un musicien obscur, simple ménétrier de village, au compositeur illustre dont l'Europe admire les productions ; mais enfin, ce qu'ils savent se rattache au même art ou à la même science, et ils touchent les anneaux extrêmes de la grande chaîne des connaissances musicales.

Quelles sont donc, en musique, les divisions rationnelles de l'enseignement complet ? Nous les croyons indiquées par les trois énonciations générales qui caractérisent trois degrés d'instruction, dans l'étude des langues, savoir :

1. *Lecture courante et récitation intelligente*, (c'est aussi la LECTURE MUSICALE ou l'exécution vocale et instrumentale à vue des signes écrits, ou de mémoire.

2. *Connaissance du rapport grammatical des mots et des règles syntaxiques du langage* (c'est la GRAMMAIRE MUSICALE qui traite de la construction mélodique et harmonique de la phrase musicale, et qui fait connaître les règles de la succession logique des accords ;)

3. *Applications des règles de la grammaire aux formes variées du discours et lois du goût sur l'emploi de ces règles et de ces formes* (c'est la RHÉTORIQUE MUSICALE qui, outre les applications de la science harmonique aux études du contre-point et aux formes classiques de la *fugue*, du *canon*, etc., comprend la *composition* proprement dite et la *poétique musicale*.)"

En lisant attentivement les quelques lignes qui précèdent on comprendra ce que c'est que l'étude de la musique et on finira peut-être par se convaincre que ceux que l'on peut appeler *musiciens* au Canada sont bien plus rares qu'on ne le croit généralement.

Le premier degré de l'instruction musicale consiste donc dans la lecture à vue, et c'est ce premier degré qui fera le sujet de cet article.

" Pour savoir lire une langue, continue l'auteur cité plus haut, il ne suffit pas d'en connaître les caractères isolés, il faut encore pouvoir former les articulations vocales indiquées par les divers assemblages de ces caractères. De même la véritable *lecture musicale* exige l'émission des sons musicaux et c'est ce qu'on appelle ordinairement *exécution musicale*.

Aucun intermédiaire ne saurait exister entre chanter juste et chanter faux ; il ne doit pas y avoir plus *d'à peu près* dans la lecture musicale que dans la lecture littérale et d'un côté comme de l'autre, la décomposition des difficultés amène un résultat semblable. Les élèves doivent lire cou-